



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

Inspection générale de l'environnement
et du développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai
sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU
de Saint-Pierre-dels-Forcats (66)**

N°saisine : 006002/A PP

Date : 23 décembre 2025

Montpellier, le 23 décembre 2025

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 22 septembre 2025, la commune de Saint-Pierre-dels-Forcats a sollicité l'avis de la MRAe sur le projet de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 de son PLU au titre des articles R 104-21 et suivants du Code d'urbanisme relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un document d'urbanisme.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 22 décembre 2025 (article R 104-25 du Code d'urbanisme).

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le portail de l'autorité environnementale.